

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

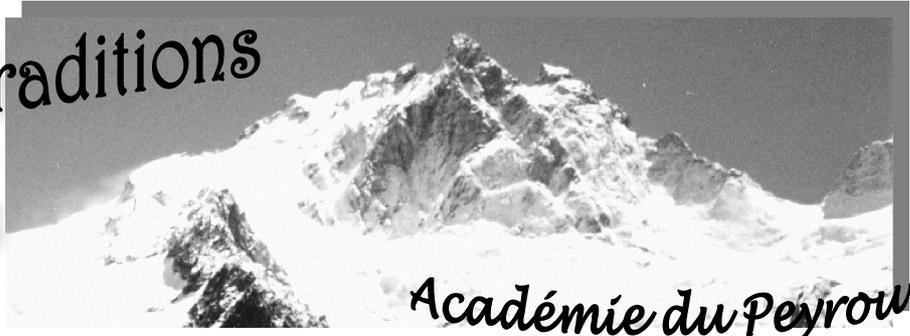
La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

Coutumes et Traditions de l'Oisans



Académie du Peyrou

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose.

NUMÉRO 47 – Mai 2005

**Avant 1789,
le Mandement
d'Oisans
comprenait 21
communautés, fort
liées entre elles :**

*Allemont
Auris
Besse
Bourg d'Oisans
Clavans
Freynet
Gauchoirs
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villar Eymond
Villar Reculas*

**De leurs rivalités,
de leurs
solidarités,
que reste-t-il?**

La durée et le renouvellement

Ce bulletin, qui atteint désormais une vitesse – majestueuse – de croisière, se remplit d'un trimestre sur l'autre des prestations des adhérents. Il est ouvert à toutes les suggestions, de préférence raisonnables et calibrées. Il est cependant possible de repérer des lignes de force dans ce reflet des activités de ces adhérents.

D'abord, la **permanence**, la durée : nous en sommes à annoncer la **douzième Fête des Foins**. Notre association est née pour encadrer la première de ces journées, devenues rituelles ! Nous en sommes à annoncer le **neuvième Montagn'Art** : qui aurait prédit une telle longévité à ces artistes amateurs de l'Oisans ? Nous parlerons la prochaine fois du **cinéma** pour la jeunesse et de **l'Assemblée Générale** suivie du **repas** tout aussi rituel. Toujours là et en pleine expansion.

À côté de cette durée, un **renouvellement** des intérêts se manifeste, même s'il est ancré dans le passé, "Coutumes et Traditions" obligeant. Vous avez eu des échos des recherches d'Oleg Ivachkevitch sur les **chapelles et les oratoires** de l'Oisans. Informatisées, passées au crible, complétées par les spécialistes locaux, réduites à une forme publiable, elles finiront bien par voir le jour.

**En 2005,
malgré quelques
additions,
divisions,
soustractions :**

*Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Le Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond*

**rivales
et solidaires,
sont des
communes
toujours vivantes.**

Nous vous préviendrons à son de trompe ... Il était temps, car le travail sur les **fontaines**, celui sur les **cadrans solaires**, sans compter les **cloches**, piétine par derrière.

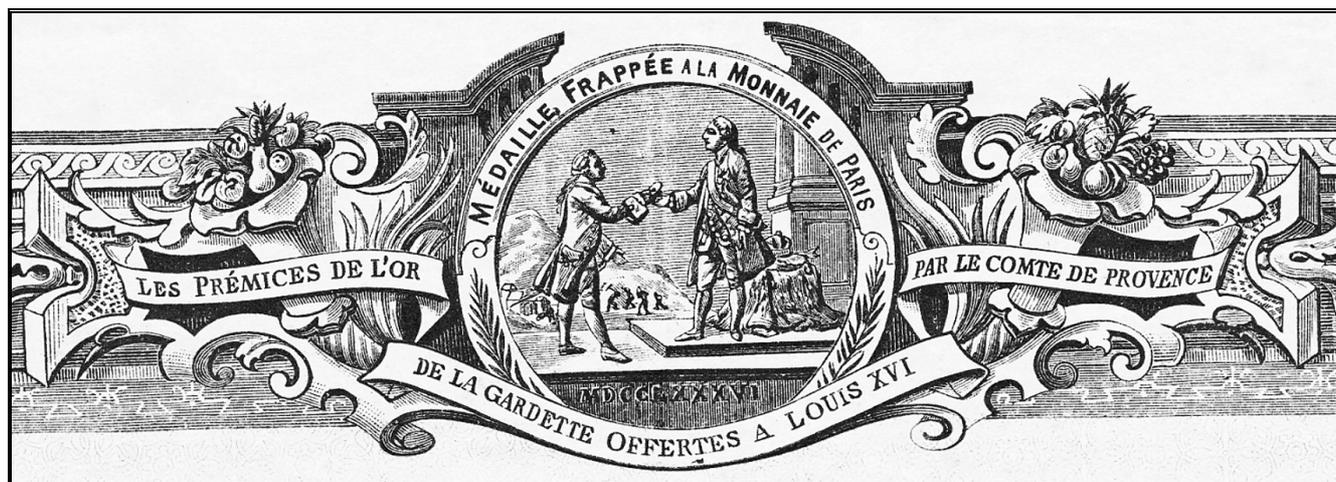
Un groupe de courageux volontaires défriche le **sentier des protestants**, une page d'histoire qui a des prolongements jusqu'à nos jours. Les descendants des émigrés n'oublient pas leurs racines.

Le sort des **mines de La Gardette** ne pouvait laisser indifférents les amis de l'Oisans que nous sommes. Sur ce sujet délicat, notre président fait le point.

P. 1 : La durée et le renouvellement – P. 2 et 3 : Le point sur les mines du Pontet-La Gardette - P. 4 et 5 : Les oratoires de nos villages de Clavans – P.6 et 7 : Le colloque sur le sentier des Protestants – P. 8 : Montagn'Art – La Fête des Foins.

LE POINT SUR LES MINES DU PONTET-LA GARDETTE

Bernard FRANCOIS



Alors qu'une commission de concertation s'était réunie à plusieurs reprises sous l'égide du BRGM, la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) a pris brutalement la décision de faire procéder au foudroyage des mines du Pontet-La Gardette, et en a chargé une entreprise de Bédarieux : Mica Environnement. C'est par l'intermédiaire de ce sous-traitant que la commune du Bourg-d'Oisans fut informée de ce que les travaux allaient commencer à partir du 21 mars. M. Lionel Payen, Maire du Bourg, a réagi immédiatement - une partie des mines du Pontet étant située sur le territoire de sa commune - en prenant un arrêté d'interdiction d'emploi d'explosifs du fait de l'instabilité de la montagne de Pré-Gentil et en lançant sur un site Internet une pétition. Cette dernière aurait recueilli plus de 4.000 signatures du monde entier, dont celles du Muséum d'Histoire Naturelle de

Paris, de directeurs d'Ecoles des Mines, du CNRS, etc.

Nous ne sommes pas restés inactifs de notre côté. Dès que nous avons eu connaissance de la pétition, nous avons soutenu cette action, s'agissant de la préservation d'un patrimoine exceptionnel sur le plan minier, archéologique (Le Pontet), minéralogique (La Gardette) et historique. Outre une lettre à la Mairie du Bourg appuyant sa pétition, nous avons alerté toutes les personnalités, hommes politiques et responsables susceptibles d'être concernés : M. le Préfet de l'Isère, notre député Didier Migaud (ainsi que Michel Destot, député-maire de Grenoble), le Président du Conseil Général et son Vice-Président Christian Pichoud, Président du Parc des Ecrins, les Présidents de la FRAPNA et de la Fédération des Associations patrimoniales de l'Isère (FAPI) qui nous ont fait connaître leur soutien, le BRGM qui pilotait la commission de

concertation et M. le Maire de Villard-Notre-Dame. Nous avons aussi été amenés à présenter l'historique de cette affaire devant l'Académie Delphinale qui s'associe à notre démarche. Deux dossiers furent également adressés au Monde et au Canard Enchaîné.

Depuis, la DRIRE a suspendu sa décision à condition "qu'une collectivité territoriale compétente" reprenne le dossier de ces sites, en particulier en ce qui concerne "leur entretien et leur fermeture pérenne avec un système de surveillance efficace". Une première réunion a eu lieu à la Préfecture le 8 avril, la prochaine étant prévue au Bourg-d'Oisans.

Christian Pichoud, en sa qualité de Président du SIVOM, a proposé le 18 mars que ce syndicat intercommunal apporte son aide à la commune de Villard-Notre-Dame pour la préservation et la mise en valeur du site. En fait, le SIVOM pourrait bien être cette "collectivité territoriale" susceptible de se substituer aux deux communes concernées du Bourg et du Villard.

Le problème n'est pas simple - il semblerait en effet que l'accord des propriétaires du sol soit nécessaire -, mais l'exemple réussi de réhabilitation d'anciennes mines (par exemple à l'Argentière-La-Bessée ou à St-Georges d'Hurtières) prouve qu'il ne s'agit pas d'une utopie. Nous sommes tous aujourd'hui au pied du mur,

et comme nous l'avons écrit en mai 2001 : "Fasse que les générations futures ne nous jugent pas sévèrement pour avoir laissé "foudroyer" ce patrimoine sans rien tenter pour le préserver". Si le SIVOM recevait l'agrément de la DRIRE, celui-ci pourrait, après avoir dégagé l'Etat de sa responsabilité, passer des conventions avec des Associations qui seraient chargées de la gestion de ce Patrimoine, les deux sites du Pontet (archéologie) et de La Gardette (minéralogie) devant être traités séparément. La mine du Pontet pourrait passer sous la gestion de la Maison du Patrimoine de l'Alpe-d'Huez (M.C. Bailly-Maitre) qui gère les mines delphinales de Brandes, et du Centre de géologie alpine du Haut-Dauphiné (Thierry Grand). Quant à celle de La Gardette dont la réhabilitation passe d'abord par une mise en sécurité au niveau des puits (les galeries sont dans un gneiss très dur), il convient de réfléchir à une structure pérenne au sein de laquelle, outre les communes de Villard-Notre-Dame et du Bourg-d'Oisans (propriétaire du Musée de la faune et des minéraux), l'association des amis du Musée, le Parc des Ecrins, un représentant des propriétaires fonciers et un club de Minéralogie, notre Association pourrait avoir sa place et jouer un rôle dynamique.

Bernard François a écrit précédemment un article sur les mines de La Gardette dans le N° 31 de notre bulletin (mai 2001).

En marge des recherches en cours,

les ORATOIRES de nos villages de CLAVANS

Jean-louis Patureau



Ce récit est simplement celui d'une ballade aux alentours de mon village d'adoption à la découverte des ORATOIRES existants ou disparus, à l'écoute de ceux qui savent encore raconter quelques anecdotes à ce sujet.

Ces petites chapelles édifiées le long des chemins, souvent en limite de propriété, témoignaient de la vie spirituelle intense de nos aînés. Elles furent construites pour la plupart à l'époque moderne par de riches marchands colporteurs ou par un groupement d'habitants.

À l'intérieur, on trouve une statue d'un saint et souvent un bouquet de fleurs séchées. Le curé y célébrait plusieurs offices dans l'année moyennant un subside.

La piété collective est leur raison d'être, due aux rudes conditions d'existence d'une population qui doit lutter contre des fléaux naturels multiples tels que les avalanches, les inondations et souvent la peste. À cette époque lorsque le cochon crevait ou lorsque la récolte de seigle gelait prématurément, la pénurie s'installait.

Au 19^e siècle, CLAVANS comme tout le pays d'Oisans avait ses oratoires.

Ils étaient aux nombres de douze et bien entretenus. Trois d'entre eux ont disparu, mais leur emplacement est connu, l'un d'eux est en ruine. Ils étaient dédiés aux demandes d'indulgence ou à l'aide de réalisation de vœux.

Allons à leur découverte depuis CLAVANS le BAS.

En aval du village, nous trouvons l'oratoire **Sainte PHILOMENE**, martyre romaine dont l'existence semble si douteuse que la congrégation des Rites en a suspendu le culte en 1961.

En ruine, il est situé au lieu-dit " les BALMES " sur l'ancien chemin menant de Clavans à Mizoën. Il a été érigé par Pierre DUSSERT, riche marchand de toile, répondant au pseudonyme de FOURNIER parce qu'il possédait un four dans la maison appelée " la Fourrière ". Elle se trouve encore dans la partie centrale haute du village.

L'oratoire **Saint ROCH**, quasiment disparu. Il est localisé en bas du récent couloir d'avalanche de la combe de la Draine sur la route conduisant à BESSE. Patron des guérisseurs, il s'est voué au soulagement des pestiférés. Rappelons qu'une épidémie de peste a eu lieu en 1630. Il a été construit par la famille AUBERT.

L'oratoire **Saint JEAN**, près des jardins potagers sur le sentier GR du tour de l'Oisans au lieu-dit " le Savel ". Il a été restauré par Marcel AUBERT dans les années 1960. Ce dernier y a disposé une céramique polychrome et une sculpture en bois du saint.

A la sortie du village, sous le gîte tenu par Marie Odile et Xavier GONORD, apparaît l'oratoire **Saint SAUVEUR**. Il existe depuis la création du village. À l'intérieur, on peut lire sur une épitaphe récente : " Comme ils sont bien venus sur nos montagnes les pas du Messenger qui nous invite à la paix ". À méditer...

Sur le chemin " vieux ", l'ancien chemin allant de Clavans le Bas au Pont Ferrand en passant par Clavans le Haut, nous trouvons l'oratoire **Saint FRANCOIS**.

Établi en bordure de chemin, il est entièrement construit en tuf et il est couvert en lauze. La porte en bois qui clôt la niche est garnie de barreaux et d'une imposte agrémentée d'une croix. Au

bas de cette porte, l'inscription gravée "W PD 1770 " témoigne de son ancienneté et du caractère privé de sa fondation. Ce serait le plus ancien oratoire du village. Au siècle dernier les boiseries ont été recouvertes d'une couche de peinture bleu charrue, mode oblige.

Le mur de soutènement qui l'entoure a été réalisé plus récemment. Il servait à retenir les terres en amont du chemin. À ce sujet, les employés de maison qui travaillaient ces parcelles étaient payés en paquets de tabac et litres de gnole (la mesure était la goulée). Leur patron CHAISE, riche colporteur du village, marchand de toile, toujours élégamment vêtu, était dur avec ses domestiques. Aussi m'a-t-on raconté que lorsqu'il partait en colportage, on guettait son départ depuis les prés dominants en annonçant : "il est bien parti ! "

Un peu avant la croisée du chemin vieux et de celui du Bessey qui monte au clos des Granges se trouvait l'oratoire de **Saint CLAUDE**, évêque de Besançon. Il a complètement disparu, seul un élément de linteau avait été retrouvé.

Sur la route entre les deux villages, construite en 1892, se trouve l'oratoire **Saint DIDIER**, évêque de Langres, martyrisé au III^e siècle.

Il est situé à l'intersection de l'ancien chemin et de la nouvelle route.

Il a été édifié en 1895 par Pierre VEYRAT, grand oncle de Marcel Aubert, sous la municipalité de Didier PELLORCE en remplacement d'une croix disposée à l'entrée du village au lieu-dit la Croisette. Celle-ci a été emportée depuis par l'avalanche de 1981.

À ce propos, CLAVANS s'appelait à l'origine **Saint DIDIER du PIED du BOIS**.

Peu avant d'arriver à CLAVANS le HAUT est édifié l'oratoire **NOTRE DAME de la REDEMPTION**. Il avait été descendu sur la nouvelle route depuis le chemin vieux par la famille AUBERT. Il faisait l'objet d'une procession annuelle.

Au delà de CLAVANS le HAUT, sur le chemin qui mène au PERRON est édifié l'oratoire **Saint JOSEPH**. Il a été construit en 1917.

Puis, sur la route qui monte au PERRON, c'est l'oratoire **NOTRE DAME de la DELIVRANCE**. Il a été refait en 1999 par le chantier international de jeunes " Concordia ".

Les femmes y allaient en procession afin " de bien faire le petit " dit-on.

Non loin de la source résurgente du VIVIER, un peu plus haut au lieu-dit " Les PRES ", constitué d'un groupe d'anciennes bergeries, c'est l'oratoire de **Sainte BARBE**, vierge et martyre du III^e siècle, patronne des artilleurs, des mineurs et des pompiers que nous découvrons. Il a été érigé en 1912. Il appartient à la famille Didier DUSSERT de la SAGNE.

Construit par Didier AUBERT, le dernier oratoire du patrimoine de CLAVANS était **Saint PIERRE**. Actuellement disparu, il était localisé au PERRON à proximité des anciennes bergeries. Vaste, il pouvait contenir cinq ou six personnes. D'ailleurs, les faucheurs venaient s'y abriter avec leurs ballots de foin en cas de mauvais temps. Ensuite ce fut le rendez-vous des chasseurs.

À propos des processions, la tradition voulait qu'à la St Didier les familles et les amis de Clavans le Haut descendent visiter ceux de Clavans le Bas. Au 14 août à la fête de la Vierge, c'était l'inverse.

Par ailleurs, la chapelle de CLAVANS le HAUT dédiée à Notre Dame daterait du 15^e s. Elle est surmontée d'un clocher mur. Sa restauration extérieure est récente. La référence au registre (le pouillé) du diocèse de GRENOBLE atteste de son existence en 1488. Quelques travaux de restauration intérieure et une bonne ventilation naturelle permettraient de bien conserver ce patrimoine.



Colloque "Le chemin des Protestants"

Mizoën
Besse
Clavans

8 et 9 juillet 2005

CONFÉRENCES :

Pierre Bolle : Les protestants du Dauphiné

Roger Canac : Les Protestants de la vallée du Ferrand

*À Mizoën, le vendredi 8 juillet à 15 heures
salle polyvalente (à côté de l'église)*

*À Besse, le samedi 9 juillet à 10 heures 30
Salle de la Maison des Alpages*

*À Clavans-le-Haut, le samedi 9 juillet à 15 heures
salle polyvalente de la Mairie*

Historique

Aux XVI^e et XVII^e siècles, les villages de la vallée du Ferrand étaient en grande partie peuplés de personnes appartenant à la religion réformée : la totalité de la population de Mizoën, la moitié des habitants de Clavans et de Besse. C'est une caractéristique originale de ces villages à cette époque. On ne trouve nulle part en Oisans une implantation aussi forte. Il est à remarquer que la plupart des charges importantes (consul, notaire, ...) étaient tenues par des protestants.

L'Édit de Nantes, d'avril 1598, qui donnait un statut légal et donc liberté d'expression et de religion aux réformés de France, est révoqué à Fontainebleau le 18 octobre 1689. La quasi-totalité de nos "huguenots" de la vallée du Ferrand préférèrent l'exil à la conversion forcée et aux brimades. Ils se jettent sur les chemins de montagne (la nuit, en cachette, car il leur est interdit de quitter le pays), pour rejoindre le duché de Savoie, hors du Royaume.

On assiste alors au spectacle hallucinant de ces dizaines de personnes : hommes, femmes, enfants, vieillards, valides et impotents, sans bagage pour ne pas donner l'éveil mais solidement armés de leur foi, fuyant, au plus noir des nuits sans lune, parfois dans la tempête, rejoindre les Cols des Prés Nouveaux et de la Valette, frontière franco-savoyarde. Celle-ci est toujours marquée par des bornes en pierre où sont gravées la fleur de lys côté français et la croix de Savoie à l'opposé. De là, s'ils ont eu la chance de ne pas être arrêtés, commence un exil définitif en Suisse, en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Angleterre.

La population de la vallée du Ferrand diminue de moitié. Les biens des réformés sont confisqués, les temples détruits. La mémoire collective des villages retiendra les atrocités commises dans les deux camps durant cette période (voir la monographie de Besse par Paul Hustache). Quelques lieux-dits perpétuent le souvenir : "Cimetière des Huguenots" à Clavans, "Rue du Temple", "Fontaine de Jean Blanc" à Bonnefin où ce pasteur administrait le baptême.

Les projets de l'été :

- Délimitation du cimetière des huguenots de Clavans.
- Érection d'une stèle.

On reparlera de ces manifestations.



Notre secrétaire bénévole et amie, Christiane Le Bunetel, nous a quittés doublement : en février, elle avait abandonné l'Oisans pour se rapprocher de sa famille dans la région parisienne. Moins d'un mois plus tard, nous apprenions son décès.

Tous ceux qu'elle a rencontrés rue de Viennois se souviendront de son accueil et de son écoute, de sa présence patiente et discrète. Avec beaucoup de grâce et parfois un peu de malice, elle savait s'adapter à son interlocuteur, le comprendre et se rendre utile.

Sa vivacité, son sourire, nous manquent.

Et, avec le retour de l'été,

Montagn'Art est là,

du **samedi 23** au **dimanche 30 juillet**
2005,

à Vaujany,
Salle des expositions,
sur la place, au centre du village.



N'oubliez pas de venir encourager les 27 peintres amateurs de l'Oisans, sans compter les photographes et ceux qui travaillent le bois, les tissus, les perles, la porcelaine ...

Ouverture et vernissage le samedi 23 à 19 heures - lunch offert par la Mairie de Vaujany.

Les jours suivants, ouverture de 14 heures à 18 heures.

Le prix du public sera décerné par les votes des visiteurs à un tableau traitant le thème :

"Refuge ou bergerie de montagne".

Ce prix sera remis dans la soirée du samedi 30 juillet.

Un choix de 20 photos des "Chapelles et Oratoires de l'Oisans" sera également exposé.

Manifestation organisée conjointement par l'association "Costumes et Traditions de l'Oisans" et par la Mairie de Vaujany qui continuera, par la suite, à héberger l'exposition.

Encore des travailleurs ?

Pour célébrer la 12^e
Fête des Foins

aux Deux-Alpes
le dimanche 7 août

Comme à l'accoutumée,
messe, défilé,
charrettes, faucheurs,
un cheval débardeur,
vanneurs, batteurs,



scieurs de long,
fileuses, etc.,
15 tacots de l'Oisans
et des tracteurs
anciens,
et même 4 jeeps de
1940.

Repas plantureux, à la suite duquel les convives pourront
emporter leur écuelle en bois estampillée, en souvenir de
cette journée.

Bulletin réalisé par Madeleine Martin – Association pour la sauvegarde des coutumes et traditions
de l'Oisans – 38 rue de Viennois – 38520 – Bourg d'Oisans.